



**CABINET DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE**  
**Bureau de la communication interministérielle**

Nouméa, le 10 juillet 2018

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## **EXERCICE DE SECURITE PORTUAIRE**

**Le travail de planification en matière de sûreté portuaire mené en 2017 a permis la validation des évaluations et plans de sûreté du Port autonome de Nouvelle-Calédonie et a conduit à l'organisation, ce mardi 10 juillet, du premier exercice de sécurité portuaire du territoire, sous l'autorité du haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie.**

Cet exercice avait pour objectif d'évaluer les procédures et les remontées d'information tant en interne des installations Portuaires qu'auprès des services de l'Etat mais également l'applicabilité et la pertinence des plans de sûreté.

En plus du Port autonome, 4 installations portuaires ont été impliquées : Mobil, Sogadoc, Tokuyama, la SLN.

Les services de l'Etat (haut-commissariat – qui a activé le centre opérationnel de zone-, police aux frontières, gendarmerie nationale, police nationale, FANC, douanes, affaires maritimes) ont quant à eux travaillé sur une réponse adaptée de leurs dispositifs.

Cet exercice a permis de vérifier l'implication très positive de tous les acteurs ainsi que la grande qualité des échanges inter-services.

Le retour d'expérience va permettre de proposer au futur Comité local de sûreté portuaire un plan d'action et un exercice de plus grande ampleur en 2019.

**Contact presse :**

Charlotte Mannevy

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr